

## Appel à candidature Infirmier(e) Diplômé(e) d'Etat (H/F)

*Mobilité interne définitive à 0,45 ETP  
à compter du 1er février 2025*

**Offre d'emploi ouverte à mobilité interne CDI exclusivement**

L'Association Don Bosco, Association du secteur social et médico-social, intervient sur le Finistère dans les registres des services aux personnes handicapées, de l'inclusion sociale et professionnelle, de la formation, de la protection de l'enfance et de l'éducation à l'environnement.

**L'Association recrute au sein de l'unité de direction des foyers de Kervallon, de la Maison des 3 Lacs et de la Maison de Kerellec :**

**Un (e) Infirmier (e) basé (e) sur le site du FOYER KERVALLON à BREST  
dans le cadre d'une Mobilité interne définitive à compter du 1er février 2025**

### MISSIONS

Au sein de l'équipe soignante et en lien avec les équipes éducatives vous concurrez au suivi médico-social des personnes accueillies en assurant ou en veillant :

- A la mise en œuvre du circuit du médicament
- Au suivi médical et para médical des résidents et notamment à la coordination des consultations en secteur hospitalier ou en médecine « de ville ».
- Aux soins du quotidien et plus globalement à l'état de santé physique et psychique des personnes accueillies.

### NIVEAU ET COMPETENCES

Vous êtes titulaire d'un Diplôme d'Etat d'Infirmier et du permis B ;  
Une expérience dans le secteur médico-social sera un atout mais n'est pas indispensable.  
Des connaissances ou formations complémentaires dans les domaines du handicap psychique, des troubles neuro-développementaux ou du polyhandicap seront appréciées.

### CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Statut : non cadre  
Lieu : poste basé à Brest  
Temps de travail : 0,45 ETP  
Poste à pourvoir : à partir du 01/02/2025  
Convention collective : CCN 66  
Classification : Infirmier - Rémunération : 985,59 €

**Les candidatures (lettre de motivation + C.V.) sont à adresser pour le 09/01/25 à :**

**Madame la Directrice  
Foyer de Kervallon  
1 rue Jean-Sébastien BACH 29200 Brest  
foyer.kervallon@donbosco.asso.fr**  
Ainsi qu'une copie au service Ressources Humaines  
Parc d'innovation de Mescoat  
7 rue Ingénieur Jacques Frimot  
29800 LANDERNEAU  
rh@donbosco.asso.fr

**Afin de favoriser les démarches de mobilité interne, le salarié peut bénéficier à sa demande, en concertation avec les deux services concernés :**

**D'une période de 3 jours d'immersion consécutifs ou non**, en amont de la commission de recrutement, afin de lui permettre d'établir un premier contact avec son potentiel futur environnement professionnel. Le salarié informe sa direction par mail (copie au service RH) de son souhait de bénéficier de journées d'immersion. Sa direction les organise en concertation avec le service d'accueil.

**D'une période d'adaptation**, applicable aux salariés dont la catégorie professionnelle est impactée par le projet de licenciement économique. Elle débute à la date de prise effective du poste et dure 1 jour ouvré par semaine dans la limite de 15 jours ouvrés en cas de mobilité temporaire et 30 jours ouvrés en cas de mobilité définitive. Le salarié peut s'il le souhaite mettre un terme à cette mobilité ou reclassement.

Pour plus d'informations, se référer à l'accord relatif aux mesures destinées à favoriser la mobilité interne et externe dès le début de la procédure de PSE disponible [ICI](#) ou via ce QR code à flasher.  
Cet accord est également disponible à l'affichage dans vos établissements /services.

